

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	De Valkeneer Christian-Paul ;Francis Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Le concept de sécurité occupe depuis quelques décennies une place centrale dans les champs politiques, sociaux et médiatiques. Différentes théories, dont notamment celles sur l'insécurité, ont tenté d'expliquer cette émergence et de mettre en évidence ses causes. Les pouvoirs publics ont développé des programmes de nature diverse - préventif et répressif - faisant appel à de multiples intervenants (travailleurs sociaux, urbanistes, policiers, magistrats) afin de répondre à cette demande réelle ou induite de sécurité. Plusieurs opérateurs privés ou parapublics ont fait de la sécurité une dimension à part entière de leurs activités. Pensons aux sociétés de transport en commun, à la grande distribution ou aux établissements scolaires.</p> <p>Fondé sur une démarche pluridisciplinaire, l'enseignement est conçu comme un travail d'équipe rassemblant plusieurs enseignants venus d'horizons différents (criminologie, histoire, architecture, sciences politiques, communication sociale...) qui analyseront le concept au travers de leurs champs d'analyse respectifs.</p> <p>Selon les années, l'accent pourra être mis davantage sur tel ou tel aspect de la problématique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appréhender de manière critique le concept de sécurité et les enjeux qu'il sous-tend : <ul style="list-style-type: none"> • dans son évolution historique ; • dans sa construction récente et dans les causes qui sous-tendent son émergence ; • dans sa prise en charge par les pouvoirs publics (Etat, ville, justice) ; • dans son expression médiatique et les effets de celle-ci sur les perceptions du phénomène ; • dans ses prolongements urbanistiques ; • dans sa dimension technologique ; • dans sa place dans les politiques pénales et dans les attentes que nourrissent à son endroit les victimes. - de mobiliser les enseignements transmis et les instruments mis à sa disposition pour devenir un acteur constructif dans les différents champs abordés.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation porte sur deux types de prestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation (avec PowerPoint) par groupe d'un plan d'action en matière de sécurité. • La rédaction d'un texte de 8 à 10 pages traitant plus en profondeur d'une question théorique abordée lors du cours et choisie par l'étudiant-e. <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est dispensé sous la forme d'un séminaire consacré, dans un premier temps, à l'analyse de textes scientifiques relevant de diverses approches disciplinaires en matière de sécurité (droit, sociologie, histoire, urbanisme, nouvelles technologies...) et, dans un second temps, à la mobilisation des connaissances acquises en vue d'élaborer (par groupes de 4/5 étudiants) des plans d'actions à même de répondre à une problématique de sécurité, locale et concrète (casus), proposée par les enseignants.</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110	